

Règles de bonne conduite lors des Temps d'accueil Périscolaires dans les écoles du SIRPLACES

Le temps périscolaire est constitué des heures qui précèdent et suivent immédiatement la classe, durant lesquelles un encadrement est proposé aux enfants scolarisés. Il s'agit :

- un temps d'accueil du matin avant la classe (lundi, mardi, jeudi, vendredi à partir de 7H30 à la garderie à l'école de SOULIGNAC)
- un temps de pause du midi (de la fin de la matinée de classe jusqu'au retour en classe l'après-midi comprenant un temps de restauration)
- un temps d'accueil du soir immédiatement après la classe (une garderie à l'école de SOULIGNAC).

Ces temps d'accueil sont organisés et effectués par le personnel du SIRPLACES. Par ailleurs ce règlement n'a pas vocation à remplacer celui de l'école mais vient en complément de celui-ci, tout en y ajoutant des points spécifiques à ces moments privilégiés avec les enfants.

Ainsi, il est nécessaire de poser un cadre et de fixer certaines règles de bonne conduite afin que cela se passe dans les meilleures conditions.

Voici en quelques lignes les comportements à adopter lors des différents temps d'accueil tout au long de la journée :

La garderie :

- En entrant je dis bonjour aux agents de la garderie
J'entre dans la pièce et je m'installe dans le calme
- Je peux commencer à jouer avec mes camarades ou j'intègre une activité en cours calmement
- Je respecte les consignes de l'adulte et partage le matériel à disposition
- J'assure le rangement du matériel que j'utilise
- Je laisse le lieu propre et je me prépare toujours dans le calme à me diriger vers ma classe

La cantine :

- En entrant je dis bonjour aux agents de la cantine
- Je me dirige vers la place qui m'a été attribuée et je m'assois correctement sur ma chaise (toujours dans le calme)
- J'utilise les formules de politesse de base : « s'il te plaît », « merci »
- Je goûte un peu de tout et ne dérange pas mes camarades de table lors du repas
- J'ai le droit de discuter mais sans élever la voix ni crier
- Je ne joue pas avec la nourriture ni les couverts
- Je me sers raisonnablement en faisant bien attention de partager et passe le plat à mon voisin. Pour les plus grands, je peux aussi m'assurer

que les plus petits à ma table se débrouillent seuls, sinon je peux leur apporter mon aide avec l'accord de l'adulte

- Je demande l'autorisation à l'adulte pour me lever de table
- Je participe au rangement de ma table lorsque j'ai terminé de manger
- J'attends le signal de l'adulte pour quitter la table
- Petits ou grands, chacun peut venir avec sa serviette

Dans la cour :

- Je joue calmement et je respecte le matériel
- Je ne joue pas avec le matériel qui ne m'est pas destiné
- Je demande l'autorisation à un adulte pour aller aux toilettes
- Je ne joue pas dans les toilettes
- Je ne joue pas dans les couloirs et ne rentre pas dans les classes
- Je ne jette pas de projectiles (cailloux, sable, morceaux de bois ...) sur mes camarades, chez les voisins ...
- Je ne crache pas dans la cour de récréation ni sur mes camarades
- Je jette les papiers dans les poubelles
- Je ne frappe pas mes camarades et j'utilise un langage adapté, donc je bannis toute insulte de mon vocabulaire
- Je ne laisse pas traîner mes affaires : vêtements, écharpes et j'accroche mon manteau au porte manteau

Prestation extérieur - transport scolaire :

- En entrant je dis bonjour à l'agent et au chauffeur
- Je m'installe calmement à ma place dans le bus
- Je me tiens à ma place et je ne me détache pas
- Je ne me déplace pas dans le bus
- Je respecte le matériel ainsi que le chauffeur
- J'ai le droit de discuter mais sans élever la voix ni crier
- Je reste calme en descendant du bus jusqu'à la garderie

Les adultes de l'école sont dans l'obligation de respecter ce présent règlement ainsi que celui de l'école.

Tout enfant ayant un comportement qui n'entre pas dans les règles de bonne conduite exposées ci-dessus peut se voir infliger un rappel à l'ordre, voir un avertissement si cela ne suffit pas.

Les enfants répétant des incivilités et ne prenant pas en considération les rappels réguliers du personnel encadrant de la structure pourront recevoir un courrier du SIRPLACES.

Dans un premier temps, ce courrier prendra la forme d'un courrier d'information aux parents et sera un premier avertissement afin de responsabiliser l'enfant.

Si aucune amélioration ne se fait ressentir, un second avertissement sera envoyé et aura pour conséquence une exclusion temporaire d'un ou des temps périscolaires.

Enfin, le troisième et dernier avertissement engagera lui une procédure d'exclusion définitive des temps d'accueil périscolaire selon la gravité des actes.

Voici un tableau mettant en avant les différents comportements repérés ainsi que les mesures d'avertissement et de sanctions :

Type de problème	MANIFESTATIONS PRINCIPALES	MESURES
Refus des règles de vie en collectivité	Comportement bruyant Refus d'écouter les consignes Remarques déplacées ou agressives Jouer avec la nourriture Persistance ou réitération de ces comportements fautifs Récidive en matière de refus des règles de vie collective	Avertissement Convocation des parents au SIRPLACES (Le 3ème avertissements entraîne automatiquement un jour d'exclusion)
Non-respect des biens et des personnes	Comportement provocant ou insultant Dégradations mineures du matériel mis à disposition	Exclusion temporaire de 1 à 4 jour selon la gravité des faits
Menace vis-à vis des personnes ou dégradations volontaires des biens	Agressions physique envers les autres élèves ou le personnel, dégradation importante ou vol du matériel mis à disposition	Exclusion temporaire (supérieur à une semaine) à définition, selon les circonstances
	Récidive d'actes graves	Exclusion définitive

Ce règlement est à lire avec vos enfants, puis à signer.

Une fois lu et signé, la dernière page devra être découpée et rendue dans les plus brefs délais au SIRPLACES.

Nom et prénom de l'enfant :

atteste avoir pris connaissance du document « Règles de bonne conduite lors des Temps d'accueil périscolaires dans les écoles du SIRPLACES ».

Classe :

Ecole :

Signature des parents :

Signature de l'enfant :